

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Leodegar HUNKELER

Le Culte de la Légion Thébéenne à Engelberg

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1927, tome 26, p. 152-158

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Le Culte de la Légion Thébéenne à Engelberg

A l'occasion de la première représentation, sur la scène de notre Collège⁽¹⁾, du poème dramatique «Mauritius», il est tout naturel que les «Titlis-Grüsse» publient quelques notes sur le culte, dont ont été entourés ici les dits Martyrs Thébéens dès l'origine de notre Monastère isolé dans la montagne. Ces notes n'ont évidemment pas la prétention de présenter le tableau complet d'un culte aussi universellement répandu; aussi, ne ferons-nous allusion aux événements qui se passèrent hors d'Engelberg, que dans la mesure où cela sera nécessaire à la compréhension de nos coutumes locales. Notons également, que le terme de «Légion Thébéenne» peut être entendu au sens strict ou au sens large, selon qu'on le réserve aux seuls Martyrs d'Againe, ou qu'on l'applique aussi à tous ces Martyrs que des traditions plus ou moins anciennes, ont associés à S. Maurice et à ses Compagnons, à savoir les Martyrs de Soleure, Zürich, Cologne et autres. A Engelberg, ce sont les Thébéens proprement dits, ou les Martyrs du Valais qui jouissent d'une vénération spéciale, et c'est d'eux que nous allons surtout parler. Mais, comme les deux Saints de Soleure, Ours et Victor, ainsi que les Patrons, autrefois si honorés de Zürich, les saints Félix et Régula, ont trouvé de bonne heure leur place dans les livres liturgiques des moines d'Engelberg, ils méritent que nous disions aussi un mot de leur culte chez nous.

La vénération particulière, à Engelberg, de saint Maurice

(1) Traduction d'un article du R. P. Leodegar Hunkeler O. S. B., paru dans les «*Titlis-Grüsse*», revue du Collège d'Engelberg, à l'occasion de la représentation en février 1927, du drame intitulé «Mauritius», dont l'auteur est un valaisan, M. Franz Jost.

et de ses Compagnons est, pour le moins, aussi ancienne que le Couvent lui-même. Les plus vieux calendriers qui datent du 12^e siècle, notent au 22 septembre la fête de saint Maurice comme une « maior festivitas » et lui assignent ainsi à peu près le même rang qu'à la fête de saint Jean-Baptiste, des princes des Apôtres, S. Pierre et S. Paul et de S. Nicolas, le patron du Monastère. Durant tout le moyen-âge, la fête conserva cette haute dignité liturgique, mais ce que l'on ne peut déterminer, c'est si elle était chômée pour la population de la paroisse. Il est en tout cas certain, qu'au début du 17^e siècle, lorsque commencent à paraître les registres de publication de la paroisse, si riches en renseignements exacts, cette fête chômée, si elle existait autrefois, avait disparu.

Peu après 1600, le bréviaire monastique édité par l'Abbaye de St-Gall, fut étendu par Paul V à tous les couvents de Bénédictins, dits Noirs et par conséquent introduit au Monastère d'Engelberg. Les appellations en usage firent place dès lors à une terminologie nouvelle, empruntée au Calendrier romain (Duplex I. Classis, duplex II. Classis, etc.) La fête de saint Maurice fut placée sur le même rang que celle des Apôtres (duplex II. classis) et elle le conserva jusqu'à la dernière réforme du bréviaire monastique (1916). Abandonnée pour quelque temps, elle fut rétablie en 1922, et elle gardera désormais, s'il plaît à Dieu une place qu'a consacrée une tradition de 800 ans.

La haute vénération que nos Pères ont vouée aux Martyrs du Valais est attestée aussi par le fait que, pendant le moyen-âge ces Martyrs étaient invoqués dans les prières appelées « Suffrages ». A certaines occasions on implorait à l'issue des Vêpres le secours d'un certain nombre de Saints, spécialement honorés dans le Monastère, et dans cette liste privilégiée l'on trouvait les noms de saint Maurice et de ses Compagnons.

D'où provient à Engelberg ce culte solennel, rendu à S. Maurice? Il est certain que, l'auguste Martyr n'était plus au temps de la fondation de notre Couvent, un inconnu en Suisse allemande. Les églises abbatiales d'Einsiedeln et de Lucerne et d'autres sanctuaires encore lui étaient consacrés. Saint Maurice était, en somme, l'un des Saints les plus vénérés dans les régions latines et allemandes sises en-deçà des Alpes. Il semble cependant, qu'Engelberg n'a pas reçu son culte de S. Maurice d'une église suisse, mais de la maison qui l'a fondé, l'Abbaye de St-Blaise, dans la Forêt-Noire. Le fait que les premiers moines d'Engelberg venaient de St-Blaise est fort probable ; mais il est absolument certain que dès le règne de Frowin, deuxième Abbé d'Engelberg, et moine de St-Blaise, notre Couvent entretenit les plus étroites relations d'esprit avec ce centre de vie cénobitique. Comme on peut le prouver, à St-Blaise, le culte de S. Maurice était déjà en très grande faveur : sa fête y jouissait de la même solennité que chez nous et, dans l'église abbatiale, un autel consacré à plusieurs Saints très célèbres portait aussi son nom. Les promoteurs de ce culte à l'Abbaye de St-Blaise, étaient peut-être bien les Cluniaciens qui avaient pour le Saint une dévotion particulière ; et leurs idées réformatrices commençaient précisément à se frayer un chemin, vers d'autres couvents en passant par St-Blaise. Le fait, que notre culte de S. Maurice viendrait de St-Blaise, s'appuie avant tout sur l'exacte concordance des textes liturgiques adoptés par les deux Abbayes pour la Messe et l'Office du Saint. Engelberg et St-Blaise possédaient exactement le même texte alors que, vraisemblablement, l'Abbaye d'Einsiedeln, pourtant située beaucoup plus près de nous, se servait déjà d'un autre office ⁽¹⁾.

(1) Pour les renseignements sur les livres liturgiques de St. Blaise je dois remercier le R. P. Dr Thiemo Rasche, Doyen du Couvent de St. Paul à Kärnten où continue à vivre le monastère de St. Blaise.

Cependant vers le XIV^e siècle, l'office d'Einsiedeln semble avoir été introduit à Engelberg. Il se trouve en appendice dans un antiphonaire de cette époque, dont notre diligent sous-bibliothécaire, le R. P. Victor vient de découvrir de très intéressants fragments au fond d'une caisse oubliée. Si à ce moment-là, la fête de S. Maurice a subi à Engelberg un changement et qu'une autre forme s'est substituée à la forme traditionnelle, il faut l'attribuer peut-être aux réformes liturgiques qui furent elles-mêmes un contre-coup de la dépendance administrative, à laquelle notre Couvent fut momentanément soumis au XIV^e siècle par rapport à l'Abbaye de la Forêt-Noire⁽¹⁾.

Le culte des Martyrs Thébéens transmis par St-Blaise, prit bientôt une nouvelle extension à la suite des rapports qui, de bonne heure, s'établirent entre notre Couvent et la patrie primitive de ce culte, le Valais. Il est certain, que déjà au XII^e siècle deux autres Saints qui jouent un rôle important dans l'histoire du culte de S. Maurice, se trouvent dans le calendrier d'Engelberg, bien que St-Blaise ne les célébrât pas : ce sont le fondateur de la première église de St-Maurice à Agaune, S. Théodore (Théodule, S. Joder), Evêque d'Octodure, et celui qui par ses largesses a mérité le titre de fondateur de l'Abbaye de St-Maurice, le roi S. Sigismond. S. Théodore surtout fut honoré à Engelberg dès les premiers temps, et il est possible que ce soit précisément son culte chez nous, qui lui ait frayé un chemin dans le reste de la Suisse allemande. Cette introduction dans notre liturgie de Saints qui sont particuliers au Valais, s'est donc faite très tôt et montre bien nos relations avec leur patrie primitive. De telles relations étaient

(1) Cf. Ringholz, Geschichte des fürstl. Benediktinerstiftes, U. L. F. von Einsiedeln. I vol. Einsiedeln 1904 P. 207.

ensuite naturellement très propices à un plus large développement de notre fête de S. Maurice, et l'on comprend que, bientôt se fit sentir au Couvent d'Engelberg, le désir de posséder des reliques authentiques de ces Saints vénérés, dont les tombeaux se trouvaient à une distance relativement courte. Sans doute, les trois plus anciennes listes de reliques que possède notre Couvent et qui datent du XII^e siècle, mentionnent déjà « de la terre trempée de sang d'Agaune » et des reliques de S. Maurice et de ses Compagnons ⁽¹⁾. Mais le zèle pieux des moines ne s'en contentait point ; peut-être même doutait-on de l'authenticité de ces reliques. C'est pourquoi, au commencement du XIII^e siècle, l'Abbé Henri II, d'Engelberg, demanda à l'Abbé Nanthelme, d'Agaune, de bien vouloir lui envoyer des reliques de S. Maurice. Voici la réponse qu'il reçut :

« A Henri, par la grâce de Dieu, Abbé d'Engelberg et à la sainte communauté du même lieu, nous, Nanthelme, abbé d'Agaune et tous les frères qui sont avec nous, nous souhaitons la vie éternelle en Jésus-Christ. Nous étant engagés par serment à conserver les reliques du saint Martyr Maurice, nous ne pouvons, relativement aux reliques, dont il s'agit, vous accorder une faveur que nous n'avons encore accordée et que nous n'accorderons jamais à personne contre notre serment. Mais, touchés par votre demande, nous avons décidé de vous envoyer, par l'intermédiaire du chapelain B., qui vous remettra cet écrit, une partie (particulas) des corps des saints Martyrs Candide et Exupère, qui ont été découverts avec le corps du glorieux Martyr Maurice, dont nous venons de parler ⁽²⁾ ».

(1) Cf. Stückelberg E. A., *Geschichte der Reliquien in der Schweiz*. I vol. Zurich 1902 P. XXIX et suivantes.

(2) En latin dans *Stückelberg*, op. c. P. LVI.

La supplique de notre abbé n'était sans doute pas entièrement exaucée par cette donation ; mais notre Monastère possédait au moins des Thébéens des reliques précieuses venant de première source. Le jubilé de notre fondation, donna lieu à une revision de nos textes liturgiques propres, et à cette occasion, par égard pour les reliques que nous avons acquises, et dont la donation était la plus ancienne qui fût authentiquée par des documents, on rendit à S. Maurice son oraison propre dans laquelle était mentionnés à côté du primicier, Candide et Exupère, ses deux premiers Compagnons. Lorsque, au commencement du XVII^e siècle, de nouveaux livres liturgiques avaient été introduits chez nous, on avait en effet, renoncé à tous les textes propres d'autrefois.

On ne peut dire avec certitude que ces reliques données par l'Abbé Nanthelme, soient restées intactes aux siècles suivants. Une liste dressée au XVII^e siècle par l'Abbé Placide Knüttel de toutes les reliques alors conservées dans notre église, mentionne bien une relique de saint Exupère, mais nullement celle de saint Candide. Peut être l'objet sacré avait-il été la proie de l'incendie de 1306, où bien l'authentique avait-il été perdu, comme cela arrive souvent, et dès lors aucune identification n'était plus possible. Par contre, l'Abbé Knüttel cite d'autres importantes reliques des Martyrs d'Agaune, notamment, une de S. Maurice même. A quelle époque ces trésors nous furent-ils acquis ? Aucun document ne le précise. Il fallait, ou bien qu'entre temps l'on soit revenu à St-Maurice sur l'ancienne décision, ou bien que la relique de S. Maurice fût celle que mentionnaient déjà les listes du XII^e siècle. Aux reliques d'Agaune s'ajoutèrent en 1654 des reliques des saints Ours et Victor, de Soleure. Pour conserver dignement ces précieux dépôts, l'Abbé Grégoire Fleischlin (1681-1686) fit ciseler par l'orfèvre Louis Müöslin, à Zoug, deux bustes d'argent qui représentent les saints

Maurice et Victor en chevaliers, revêtus de cuirasses, et sont encore aujourd'hui des ornements d'autel d'un très grand effet, que l'on sort aux jours de solennités.

A la dédicace de 1325, S. Maurice apparaît comme titulaire d'un autel avec S. Sébastien, qui protège de la peste. Une note du livre des saisons de Gaspard Gross (fin du XV^e), l'appelle à cause de cela « Patronus altaris S. Crucis ». Dans l'église actuelle, ce « patrocinium » ne se retrouve plus ; mais la statue de S. Maurice à l'autel de S. Eugène qui, du reste, n'est pas très expressive, en est peut-être un souvenir. Le Couvent des moniales d'Engelberg qui, jusqu'à son transfert à Sarnen (1615), observait pour ainsi dire toutes les coutumes spéciales du couvent des hommes, et les observe encore à peu près toutes de nos jours, vénère S. Maurice, comme co-titulaire du maître-autel de l'église, consacrée en 1618 ou 1621 et elle en célèbre la fête avec la même solennité que nous. (A suivre).

P. Leodegar HUNKELER, O. S. B.

Traduction de Joseph Steiert, Rhét.